

Commémoration du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli

**Cycle de conférences
Pasquale Paoli et la justice**

**La justice dans la Constitution de Paoli et les textes
fondateurs**

Mercredi 15 octobre 2025

9h-12h

**Amphi Etori,
Bâtiment J.Y. Coppolani,
Campus Mariani**

Sous la direction scientifique de Sonia BEN HADJ YAHIA,
MCF HDR en droit privé et sciences criminelles,
EMRJ UR 7311, Directrice de l'IEJ de Corse et responsable
du Master Justice, Procès et Procédure

Avec la collaboration de Florence JEAN-COPPOLANI,
MCF en histoire du droit, UMR CNRS 6240 LISA,
responsable de la Licence en droit



**Cycle de conférences
Pasquale Paoli et la justice**

La justice dans la Constitution de Paoli et les textes fondateurs

Sous la direction scientifique de Sonia BEN HADJ YAHIA,
MCF HDR en droit privé et sciences criminelles, EMRJ UR
7311, Directrice de l'IEJ de Corse et responsable du Master
Justice, procès et procédures

Avec la collaboration de Florence JEAN-COPPOLANI,
MCF en histoire du droit, UMR CNRS 6240 LISA, et
responsable de la Licence Droit

Mercredi 15 octobre 2025

9h-12h

**Amphi Etori,
Bâtiment J.Y. Coppolani,
Campus Mariani**



PAOLI 2025
Pasquale Paoli

www.universita.corsica

ÉQUIPE MEDITERRANEEENNE DE RECHERCHE JURIDIQUE UR 7311
UMR CNRS 6240 LISA
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI
Contact : laleure_j@univ-corse.fr



Programme

9h. Accueil des participants

9h15. Mots d'ouverture

Dominique FEDERICI, *Président de l'Université de Corse Pasquale Paoli*

François-Marie LUNESCHI, *Coordinateur de la programmation PAOLI 300*

Perrine DUMAS, *Directrice de la Faculté de droit et de science politique*

Sonia BEN HADJ YAHIA, *Directrice scientifique du cycle de conférences sur Pasquale Paoli et la justice, avec la collaboration de Florence JEAN-COPPOLANI*

9h30. « Le principe d'égalité, un principe à conquérir ? »

Emma CAMPION, Emma DANZ et Anaëlle RAPPO, *Étudiantes en Master 2 Justice, Procès et Procédures, Université de Corse Pasquale Paoli*

10h. « Réformer les Statuti civili e criminali : depuis la Corse génoise jusqu'à Pascal Paoli »

Erick MICELI, *Docteur en histoire moderne, membre de l'UMR CNRS 3240 LISA et du Centro di Ricerca Fernand Braudel – Laboratorio di Storia Marittima e Navale (Università degli Studi di Genova), chargé d'enseignements à l'Université de Corse Pasquale Paoli*

10h30. « Le code pénal anglo-saxon »

Jérôme VINCI, *Étudiant en Master 2 Justice, Procès et Procédures, Université de Corse Pasquale Paoli*

11h.00. « Pascal Paoli et le droit de grâce dans la Corse constitutionnelle au XVIIIème »

Marie-Thérèse AVON-SOLETTI, *Maître de conférences honoraire, HDR, en histoire du droit à l'Université de Saint-Etienne*

11h30. « Vengeance, justice et pouvoir : réflexions à partir de l'expérience paolienne »

Léo RAVAUX, *Enseignant-chercheur contractuel, Qualifié aux fonctions de maître de conférences en histoire du droit et en droit public, Université de Corse Pasquale Paoli, membre de l'EMRJ UR 7311*

12h. Fin des conférences, Déjeuner

En adoptant la Constitution Corse, le 18 novembre 1755, Pasquale Paoli pose les jalons d'une conception novatrice de la justice. Au cœur du siècle des Lumières, il envisage une justice fondée sur une séparation des pouvoirs avec la reconnaissance d'un pouvoir judiciaire. L'indépendance de la justice ne sera pas son seul apport. Précurseur d'une justice renouvelée et réinventée, dans la « Magistrature suprême » et d'autres textes fondateurs, il repense la hiérarchie de l'ordre judiciaire et les voies de recours, édifie un ordre public procédural, réexamine la matière pénale et la législation criminelle, envisage l'amiable, reconnaît la responsabilité du juge (...), des principes forts dont hérite le système judiciaire français.

Le cycle de conférences sur *Pasquale Paoli et la justice* s'attarde sur deux thématiques, la première, le 15 octobre 2025, sera consacrée à *La justice dans la Constitution de Pasquale Paoli et les textes fondateurs*, la seconde, le 18 novembre 2025, aura pour objet les *Images, symboles et principes de la justice de Pasquale Paoli à nos jours*. Ce cycle de conférences favorise un regard croisé d'universitaires (historiens, privatistes, publicistes), de jeunes chercheurs, d'étudiants, de magistrats et de professionnels du droit autour de l'héritage de Pasquale Paoli sur la justice actuelle.

